

PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement
École secondaire Pierre-Laporte



Mercredi 10 juin 2015, 19h00

Au 1101 chemin Rockland à Mont-Royal
Bibliothèque Patricia-Long-Gérout

Membres présents : Rita Azadkhanian, Bruno Agard, Marjolaine Hamelin, François Lebrun, Nathalie Marcoux, Annick McArdle, Yves Pelletier, Carole Poulin, Marie-Justine Torres, Pierre Tremblay, Anne-Marie Vermette.

Invité : Jean-Pierre Amesse, directeur

Membres absents : Moncef Bekka, Laurence Grenier-Carpintero, Anthony-Francis Lombardi.

Public présent : aucun

(Ouverture de la réunion 19h10/quorum respecté)

1. Mot de bienvenue

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Nathalie Marcoux se propose comme secrétaire de la réunion.

3. Période de questions du public

Aucune question du public.

4. Adoption de l'ordre du jour

Modification :

- Au point 10.4 Lettre de demande de fonds des professeurs d'éducation physique

Avec modification, proposé par Bruno Agard, adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 mai 2015

Avec modifications, proposé par Marjolaine Hamelin, adopté à l'unanimité.

6. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

7. Budget 2015-2016

Les prévisions sont faites en fonction de l'inscription de 740 élèves

7.1 Budget

Présentation des prévisions budgétaires 2015-2016 par M. Amesse. Les prévisions ajustées seront déposées en septembre, après le décompte du nombre d'élèves.

Revenus et dépenses - Conciergerie : Réduction des revenus notable puisque l'allocation des concierges et dépenses associées sont exclues du budget, l'allocation n'ayant pas encore été attribuée par la Commission scolaire. ½ poste de conciergerie a été aboli

Revenus et dépenses - Programme de musique : Exclues des prévisions budgétaires puisque le transfert n'est pas encore confirmé. Cependant, M. Bertrand a donné son assurance de l'appui de la Commission scolaire au programme de musique et que le budget sera reconduit jusqu'en 2018. Il n'y aura aucun impact pour le retour en classe en septembre 2015 et pour l'année scolaire 2015-2016.

Dépenses - Livres de bibliothèque : le budget sera réajusté suite à la réception de la subvention du MELS redistribuée par la Commission scolaire.

Dépenses - Téléphonie : 6 000\$ plutôt que 3 000\$. C'est le montant au document 3 - Détail des dépenses de l'école qui est correct. Ce montant tient compte des radio-émetteurs à réparer/nettoyer/remplacer.

Dépenses - Audio-visuel : Les projecteurs pour les TBI sont inclus à un autre poste budgétaire.

Dépenses - Mobilier et entretien : transfert de responsabilité de la Commission scolaire vers l'école de la maintenance des Zambonis d'entretien. Payé à partir des allocations de base.

Dépenses - Services EHDAA : Question sur l'organisation des services pour les élèves en difficulté d'apprentissage. Un point d'information de la part de la Direction sera à l'ordre du jour d'une réunion de l'automne 2015, avec le nouveau CÉ. Pour l'instant, l'organisation est prévue avec 4 jours en psychoéducation et 2 jours en psychologie.

Dépenses - Persévérance scolaire : technicien à temps plein en éducation spécialisée.

Frais de surveillance du midi en frais supplémentaires chargés aux parents en 2014-2015 : la Direction prévoit toujours avoir ce poste budgétaire chargés aux parents.

Dépenses - Secrétariat : Une seule secrétaire pour les 2 directeurs adjoints et un surveillant en moins. Il est anticipé d'augmenter à deux secrétaires, avec une réorganisation des tâches. Avec l'arrivée des absences prises directement sur GPI, la tâche des secrétaires devrait être moins grande pour cet aspect de leur tâche.

Présentation du budget au CPE ou à l'AG : On demande pourquoi ça n'a pas été fait. M. Amesse vérifiera s'il avait l'obligation.

[CÉ2015/06/10 – 01]

CONSIDÉRANT QUE le budget n'inclut pas certains transferts de la Commission scolaire et dépenses associées, comme la conciergerie et le programme de musique;

Un vote secret est demandé.

IL EST PROPOSÉ, par Yves Pelletier, appuyé par Bruno Agard et
RÉSOLU à la majorité des membres du Conseil d'établissement de l'École Pierre-Laporte que : les prévisions budgétaires 2015-2016 ne soient pas adoptées.

10 pour la résolution et 1 contre, aucune abstention

7.2 Frais chargés aux parents

Discussion sur les variations des frais chargés aux parents pour l'ensemble des programmes (régulier, LLS et musique).

Pour les nouveaux profils Science et PCP, les détails seront fournis à la fin de l'année car ces profils sont en construction.

[CÉ2015/06/10 – 02]

IL EST PROPOSÉ, par Bruno Agard, appuyé par François Lebrun et RÉSOLU à la majorité des membres du Conseil d'établissement de l'École Pierre-Laporte que : le budget 2015-2016 des frais chargés aux parents soient entérinés.

7.3 Budget LLS

Présenté par la Direction et clarification de certains points.

Les élèves demandent si les surplus en 5e secondaire seront remboursés.

7.4 Budget musique

Présenté par la Direction et clarification de certains points.

Il est demandé que pour les années futures, l'ensemble des éléments de l'enveloppe budgétaire de l'école, soit les prévisions budgétaires, les frais aux parents pour les programmes réguliers, LLS et musique) soient présentés au CÉ avant l'adoption des prévisions budgétaires. La Direction mentionne qu'il est prévu pour les prochaines années que les frais aux parents soient présentés au CÉ en avril.

8. Points de suivi

8.1 [2015-04-19] - Suivi sur la rencontre avec les parents concernant LLS relève de 2^e secondaire, planifiée le 29 avril-2015 25 ou 26 mai

UNE rencontre a eu lieu ont eu lieu pour un total d'une dizaine de parents rencontrés. Les chèques de remboursement ont été émis.

8.2 [2015-03-19] - Salle d'étude

La salle sera en fonction dès le début de septembre 2015.

Un commentaire soulignant la déception d'un membre du CÉ que les élèves n'aient pas eu un espace de travail pour les rencontres d'équipe pour les derniers mois scolaires.

Le CÉ souhaite toujours qu'une salle d'étude soit ouverte après les heures de classe.

8.3 [2015-04-16] Site internet - espace de travail et adresse courriel pour le CÉ

La rencontre est reportée après la fin des classes.

8.4 Changement proposé au code de vie

Ce point sera présenté le mardi 29 juin, à la dernière Assemblée générale des enseignants.

8.5 Changement du nom LLS

Aucun changement à ce point.

8.6 Remboursement yoga

Une vérification sera faite et les remboursements complétés pour les oublis.

9. Suivi et informations sur les programmes et activités

9.1 Régulier

Il ne reste que la graduation du 5^e secondaire le 19 juin.

9.2 LLS

Toutes les activités sont terminées.

9.3 Musique

Toutes les activités sont terminées.

9.4 Activités sportives

Toutes les activités sont terminées.

10. Planification des activités du CÉ pour 2015-2016

10.1 Assemblée générale annuelle des parents

La date prévue est le jeudi 17 septembre 2015. L'invitation aux parents sera publiée sur une feuille ne comportant que cette information et fera partie de la documentation de l'école envoyée aux parents pour la rentrée des classes. Un rappel sera fait le 10 septembre, incluant un courriel et un avis sur le site web de l'école et sur Facebook.

La dernière rencontre du CÉ sera le mardi 8 septembre 2015.

10.2 Règles de régie interne

La révision sera faite à la rencontre du 8 septembre 2015.

10.3 Autres

À la rencontre du 8 septembre, un calendrier des activités-types du CÉ sera proposé.

10.4 Lettre de demande de fonds des enseignants d'éducation physique

[CÉ2015/06/10 – 01]

CONSIDÉRANT QUE les montants pour le fond plein air existent au budget depuis plusieurs années et qu'ils n'ont toujours pas été dépensés, les enseignants d'éducation physique proposent de réaffecter les fonds pour l'achat d'équipements pour la salle de musculation.

IL EST PROPOSÉ, par Yves Pelletier, appuyé par Bruno Agard et RÉSOLU à l'unanimité des membres du Conseil d'établissement de l'École Pierre-Laporte d'autoriser le transfert de 3 000\$ du fonds plein air au fonds 0422 - Biens immeubles.

11. Intervention

Les membres du CÉ remercient Marie-Justine Torres pour sa participation au CÉ et son implication active à la vie scolaire.

22h15 Départ de Marie-Justine Torres. Le quorum est respecté.

11.1 Parents

- Merci à M. François Lebrun pour son implication et le succès au concert de fin d'année en mai.

- Uniformes usagés : M. Amesse fera le suivi auprès des élèves pour le processus de retour.
- Gestion des casiers pour la fin d'année : très difficile et pourquoi vider les casiers durant les examens avec avis de dernière minute.
- Communication déficiente pour les uniformes.
- Question sur les voyages pour les élèves, une politique est à instaurer.
- Réceptionniste de l'école : le service, tant sur place qu'au téléphone (pas de réponse lorsqu'on appelle) est déficient. La Direction souligne que des actions sont prévues pour corriger la situation.

11.2 Personnel de l'école

Annick McArdle mentionne son départ à partir du 1^{er} octobre pour congé de maternité. Elle ne sera pas de retour puisque son poste passera d'animatrice à la vie étudiante à technicienne en loisir.

Programme de musique : Rencontre de l'OSM pour reconduction du partenariat et rencontre avec l'Université de Montréal pour tenter de formaliser le partenariat tacite.

11.3 Élèves

Projet de support à vélo. En suivi à l'automne prochain selon le budget révisé.

11.4 Comité régional de parents

Aucun point à rapporter.

11.5 Direction

M. Amesse souligne que l'école a été très active avec les projets intégrateurs, la participation à Expo-Science, les divers concerts de musique. De plus M. Amesse remercie les membres du CÉ pour leur implication cette année.

12. Questions diverses

Aucune.

13. Levée de la séance : 22h30.